



GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LE CONTRÔLE PROGRESSIF DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ ANIMALE

ATELIER DE REVUE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LE CONTROLE ET L'ERADICATION DE LA PPR EN AFRIQUE CENTRALE

Une approche régionale coordonnée pour le contrôle et l'éradication de la
PPR

Douala, Cameroun, 13-15 Novembre 2017

COMMUNIQUÉ FINAL



Du 13 au 15 Novembre 2017 s'est tenu dans la salle de conférence de l'hôtel la Falaise Bonadjo à Douala, au Cameroun, le deuxième atelier de revue de la feuille de route pour le contrôle et l'éradication de la PPR en Afrique Centrale.

L'atelier a réuni une trentaine des participants, DSV, DSAH, Directeur des Laboratoires Centraux et Chef Unité d'épidémiologie du Cameroun, du Congo, de la Guinée Equatoriale, le Gabon, de la République Centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC), de Sao-Tomé-Et-Principe, du Tchad et représentants de la FAO (SFC Libreville, TCR Rome), de l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE), de la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA), AU-BIRA Nairobi, UA-PANVAC Debre Zeit, ECTAD Yaoundé, et du Secrétariat PPR Rome.

Organisé conjointement par la FAO et l'OIE en collaboration avec la CEBEVIRAH, la CEEAC, et le Cameroun. La réunion avait pour objectifs : (i) Suivi des recommandations de la première réunion de la feuille de route PPR Afrique Centrale; (ii) Évaluation de la situation épidémiologique de la PPR dans la région ; (iii) Identification des activités de lutte mises en œuvre dans les pays ; (iv) Examen et validation du projet de stratégie régionale PPR; (v) Présentation du Programme global d'éradication de la PPR (PPR-GEP) et des plans d'action dans la région; (vi) Adoption de la Stratégie de mobilisation des ressources PPR dans la région et partenariat.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le DSV (Dr NDONGO Casimir), représentant le Ministre de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales du Cameroun, en présence du Professeur Toussaint BENGONE NDONG, Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA au nom de Mr le Président de la Commission de la CEMAC, du Dr Cyprien BIAOU, Représentant de la FAO Libreville, du Dr Karim TOUNKARA, représentant de l'OIE Afrique, et du Dr Hiver Boussini représentant de UA BIRA.

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux se sont déroulés en neuf sessions :

- Présentation des objectifs de l'atelier et le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} feuille de route PPR en introduction;
- Exposés sur la situation de la PPR des pays et activités en cours dans le pays;
- Présentation sur les activités PPR au plan mondiale et régional;
- Présentation sur l'analyse du secteur des petits ruminants;
- Présentation sur la mise à jour des stades de progression de PPR;
- Travail de groupe par pays pour comprendre les principales contraintes à l'éradication de la PPR;
- Présentation sur la mobilisation des ressources et partenariat;
- Présentation sur le plan national stratégique de la PPR (représentants des pays, CEBEVIRAH, AU-IBAR);

- Présentation sur l'information sur les projets PPR.

Le secrétariat de l'atelier était assuré par Dr Félix Njeumi du Secrétariat conjoint FAO/OIE, Dr Karim Tounkra de l'OIE, Pr Alain KAMGA, Dr Souleymane ABBAKELLOU et LIMAN MOHAMA de la CEBEVIRHA, et de Dr Hadje Madina HADJER (représentant les participants), DSV² du Tchad.

Les échanges entre les participants ont principalement porté sur :

- Les situations de la PPR par pays et les activités en cours dans le pays;
- La reconnaissance de la situation endémique de la PPR dans certains pays mais n'a jamais été détecté en Guinée Equatoriale et Sao Tome-et-Principe;
- L'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la conférence Internationale FAO-OIE tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 31 Mars au 02 Avril 2015, où la stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR (PPR) a été adoptée;
- L'évaluation de la mise en œuvre de la 1^{ère} feuille de route PPR de l'Afrique Centrale.

Au terme des échanges les participants ont évoqué la nécessité (i) de renforcer les capacités des ressources humaines dans les différents secteurs, et (ii), de travailler activement pour le plaidoyer en vue d'une mobilisation accrue des ressources nécessaires à l'éradication de la PPR. Les recommandations suivantes ont été formulées:

Aux Etats d'Afrique Centrale de:

- Utiliser leur PNS ainsi que le rapport de l'étude des chaines de valeurs des petits ruminants comme documents de plaidoyer ou projet bancable;
- Allouer des lignes budgétaires sur le budget national pour la mise en œuvre du PNS de lutte contre la PPR en accord avec la SMCE et la feuille de route AC;
- Désigner les Points Focaux PPR d'ici fin Novembre 2017, ayant pour responsabilité de coordonner l'implémentation du PNS;
- De faire une surveillance épidémiologique afin de cartographier la PPR d'ici fin 2018;
- Utiliser exclusivement les vaccins de qualité (délivrés avec un diluant approprié) certifiés par l'UA-PANVAC;
- Il a été recommandé exclusivement à la Guinée Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe de faire une surveillance épidémiologique afin qu'en cas d'absence de séropositivité de présenter leur dossier pour accréditation d'ici 2019;

- Participer à la conférence des bailleurs de fonds sur la PPR qui sera organisée durant le premier semestre 2018 par la FAO et l'OIE en collaboration avec la Commission Européenne;
- S'appuyant sur le Règlement n0 09/17-UEAC-CEBEVIRHA-CM-31 du 6 mai 2017 du Conseil des Ministres régissant la sécurité sanitaire des animaux, des aliments et des produits d'origine animale et halieutique en zone CEMAC, de faciliter là ils n'existent pas, la création des organismes statutaires nationaux (Ordres nationaux vétérinaires).

A la CEBEVIRHA de:

- Utiliser les contraintes identifiées pendant la réunion pour finaliser et présenter la stratégie régionale de contrôle et d'éradication de la PPR aux Conseils des Ministres et des Chefs d'Etat;
- Consolider les études des chaînes de valeur des petits ruminants pour les transformer en projet bancable afin de combler la demande régionale en produits des petits ruminants;
- Utiliser le règlement *No 09/17-UEAC-CEBEVIRHA-CM-31 régissant la sécurité des animaux, des aliments et des produits d'origine animale et halieutique en zone CEMAC* pour booster le secteur du bétail régional et créer une organisation faîtière des organismes statutaires vétérinaires;
- Organiser les ateliers de restitution des différents rapports et créer une plateforme d'échange d'information entre les différents pays de la sous-région par le canal du RESOLAB et RESEPI;
- Mettre en place en collaboration avec les laboratoires, une banque de vaccin PPR pour l'Afrique Centrale.

A l'endroit de l'UA-BIRA:

- Organiser en marge de la réunion annuelle des DSV, une réunion des groupes consultatifs régionaux pour harmoniser les stratégies sous régionaux de contrôle et d'éradication de la PPR;
- Appuyer les laboratoires et Services Vétérinaires des pays de l'Afrique Centrale en équipements et matériel de surveillance, prévention et de contrôle de la PPR;
- Faciliter la tenue des réunions des Points focaux PPR et des Réseaux de Santé Animale.

Aux partenaires techniques et financiers de :

- En ligne avec la PPR-GREN, assister CEBEVIRHA à renforcer le sous-réseau PPR RESOLAB/RESEPI/AC et en faire un outil opérationnel et technique pour la mise en œuvre de la feuille de route PPR Afrique Centrale
- Développer la stratégie régionale de mobilisation des ressources financières nécessaire à la mise en place de la stratégie et inviter les pays de la sous-région à la réunion des donateurs,
- Préparer des guides et manuels pouvant aider les pays à implémenter leur PNS.

Les participants au deuxième atelier de revue de la feuille de route ont reconduit le Groupe Régional Consultatif composé des DSV du Cameroun, de la Guinée Equatoriale et du Tchad pour une durée de deux ans.